

RAPPORT SUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES NATIONAUX VISANT L'AMELIORATION  
DU STATUT JURIDICO-SOCIAL DE LA FEMME HAITIENNE ET SON INTEGRATION AU  
DEVELOPPEMENT NATIONAL.

INTRODUCTION.-

Parler de PROMOTION FEMININE semble à première vue évoquer les relations entre hommes et femmes, celles-ci néanmoins, sont incompréhensibles hors d'une structure donnée et sont appelées à suivre l'évolution des réalités culturelles, familiales et socio-économiques (production).

Ainsi, en Occident, l'émancipation de la femme se précise, après la deuxième guerre mondiale, avec le développement industriel. Les réalités économiques sont telles qu'elles doivent nécessairement absorber les hommes aussi bien que les femmes. Ce fut un besoin sociétal réel.

Dans le Tiers-Monde, par contre, l'amorce d'émancipation féminine est liée directement ou indirectement, au début des années 60, aux mouvements de libération pour l'indépendance (exemple des femmes algériennes qui se battent à côté des hommes).

En Haiti, le mouvement de promotion féminine bénéficie de ces deux conjonctures :

- Inserration de plus en plus effective d'Haiti, après la deuxième guerre mondiale, dans le système inter-étatique. Avec l'omni-présence des centres occidentaux dans les périphéries, les grands courants d'idées s'imposèrent, notamment au niveau des élites.